

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 7 AVRIL 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu les articles L.2123-12 et R.2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu l'accord-cadre multi-attributaires n°20202000074 pour l'acquisition de véhicules neufs et d'occasion notifié le 26 août 2020 ;
- Vu la consultation lancée le 10 mars 2023 pour le lot n°1 relatif au marché subséquent MS22 pour l'acquisition d'une fourgonnette électrique pour le service des parkings;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) Groupe CHOPARD est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la Collectivité ;

**DECIDONS**

**Article 1 :**

Le marché subséquent N°2021-MS22 concernant l'achat d'une fourgonnette électrique pour le service des parkings est attribué à la société SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) Groupe CHOPARD, Route des Eyssagnières BP 49, 05 000 GAP.

**Article 2 :**

Le présent marché subséquent est conclu pour un délai de livraison de 1 mois à compter de sa notification pour un montant de 11 626,87 € HT, la PSE correspond à l'offre de reprise pour le Citroën Berlingo 8698 KT 05 de 2 083,34 € HT qui est retenue et fera l'objet d'un titre de recette.

Sera ajouté 47,76 € (sans TVA) de frais d'immatriculation.

Le véhicule acheté concerné est un Renault kangoo confort électrique de 2018, 44 150 km.

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets ville 2023.

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 7 AVRIL 2023

Le Maire



Transmis en Préfecture le : 16/04/2023  
Publié ou notifié le : 16/04/2023

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_04_183
Objet :	Le marché subséquent N°2021-MS22 concernant l'achat d'une fourgonnette électrique pour le service des parkings est attribué à la société SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) Groupe CHOPARD, Route des Eyssagnières BP 49, 05 000 GAP.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-07 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20230407-D2023_04_183-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20230407-D2023_04_183-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_12497.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230407-D2023_04_183-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 avril 2023 à 08h52min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 avril 2023 à 08h52min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2023 à 08h52min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 avril 2023 à 08h57min18s	Reçu par le MI le 2023-04-14

